

COMPRENDRE

LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE

5



Ce fascicule concerne plus particulièrement les écoles francophones situées en milieu minoritaire.

Coordination: Richard Lacombe, ACELF

Rédaction : Ronald Boudreau Édition : Annie Côté, ACELF Graphisme : Martine Desrochers

L'ACELF remercie les chercheurs suivants pour leur généreuse collaboration à l'élaboration de cette réflexion.

Réal Allard, Ph. D., Phyllis Dalley, Ph. D., Diane Gérin-Lajoie, Ph. D. et Nicole Tardif, Ph. D.

© Association canadienne d'éducation de langue française

Dépôt légal 2011 Bibliothèque et Archives Canada Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-923737-18-8 (imprimé) ISBN : 978-2-923737-60-7 (en ligne)

L'ÉVALUATION : PARTIE INTÉGRANTE DE L'ENSEIGNEMENT

L'action d'évaluer fait partie des pratiques pédagogiques qui permettent d'améliorer à la fois l'enseignement et l'apprentissage. L'évaluation fournit les meilleures informations possible sur les résultats de l'apprentissage d'un domaine en particulier et elle permet au personnel enseignant de revoir ses objectifs et ses pratiques.

Dans certains cas, on évalue les connaissances, ce qui est relativement facile à faire de façon sommative. Ainsi, dans sa forme la plus simple, l'élève résout une équation, obtient le bon résultat et on juge qu'il a réussi. Si sa réponse n'est pas la bonne, on considère qu'il a échoué. On vise ainsi à vérifier si les apprentissages visés ont été réalisés.

L'enseignement est ponctué également d'une variété de tâches évaluatives qui peuvent poser un regard plutôt formatif sur l'apprentissage. À partir du même genre d'activité, l'information qu'on tirera de l'exercice peut cette fois servir à prendre une décision pédagogique, en engageant l'élève soit à faire d'autres apprentissages, soit à revoir ceux qu'il ne semble pas avoir retenus. **Bref, l'évaluation sommative permet au personnel enseignant de faire rapport sur le rendement des élèves; l'évaluation formative permet de prendre des décisions pédagogiques concernant l'apprentissage.**

La nature même de l'acte pédagogique implique que le personnel enseignant évalue. Au-delà des épreuves et des travaux, l'action d'évaluer fait partie intégrante de l'enseignement et de l'apprentissage et consiste à porter un jugement à l'aide d'outils conçus pour mesurer des objectifs. Puisque la construction identitaire fait partie des finalités de l'école de langue française, il est opportun de se demander comment l'évaluer.



TOUT ÉVALUER? MISSION IMPOSSIBLE

Qu'elle soit formative ou sommative, l'évaluation telle qu'on la définit dans le cadre pédagogique s'exerce à partir d'objectifs ou de résultats que nous souhaitons voir l'élève atteindre. Quels objectifs ou quels résultats voulons-nous que l'élève atteigne en ce qui a trait au développement de son identité francophone?

La définition même de la construction identitaire porte à croire que cette question n'a pas sa place :

La construction identitaire est un PROCESSUS HAUTEMENT DYNAMIQUE au cours duquel la personne se définit et se reconnaît par sa façon de réfléchir, d'agir et de vouloir dans les contextes sociaux et l'environnement naturel où elle évolue.

En effet, si la construction identitaire est « un processus hautement dynamique », c'est donc dire qu'elle est appelée à connaître des moments forts, mais aussi des hésitations et parfois même des reculs. Alors qu'on a l'habitude d'envisager l'apprentissage selon une approche constructiviste, voilà qu'un élément du parcours de l'élève fluctue au gré des événements, des remises en question et des humeurs.

Dans ces conditions, est-il réaliste de penser que l'école peut déterminer le niveau de construction identitaire d'un élève? Est-il possible de juger de son sentiment d'appartenance à la francophonie? Prenons les deux exemples suivants :

ALEXIS est un jeune homme qui vient de terminer ses études secondaires en français avec succès. Le personnel enseignant a décerné à cet élève exemplaire la médaille de l'engagement communautaire. Dans le courant de l'été, Alexis change ses plans d'études et annonce à ses parents qu'il souhaite s'inscrire à un collège de design à New York et faire sa vie aux États-Unis... en anglais.

TRACEY a toujours éprouvé des difficultés avec la langue française et s'exprime encore avec beaucoup d'hésitation. À la fin de sa douzième année à l'école secondaire francophone, elle s'était bâti une solide réputation d'élève réfractaire au règlement exigeant qu'elle parle français dans les corridors. Quand on lui demande à quoi lui ont servi toutes ses années de scolarité en français, elle répond qu'elle pourra transmettre la langue à ses enfants plus tard pour qu'ils aient moins de difficulté qu'elle à l'école de langue française où elle les inscrira.

Ces deux cas sont évidemment des extrêmes qui visent à mieux illustrer la conclusion qui s'impose. Bien entendu, les deux jeunes peuvent encore vivre des situations qui les feront changer d'idée. Il faut cependant retenir que, si l'on avait demandé au personnel enseignant d'évaluer à la fin de leur parcours scolaire qui, d'Alexis ou de Tracey, ferait une plus large place au français dans sa vie, il est évident qu'Alexis l'aurait emporté. Et pourtant...

En réalité, même sans fondements propres à l'évaluation de la construction d'une identité francophone, nous en évaluons certains aspects malgré nous. Qui n'a pas déjà commenté l'engagement – ou le manque d'engagement – de tel ou tel élève à l'égard de la francophonie? Qui n'a pas déjà commenté la faible participation d'une telle ou la collaboration exemplaire d'une autre? Si évaluer c'est porter un jugement, nous évaluons des aspects de la construction identitaire *instinctivement*. Il nous manque cependant les outils pour le faire de façon stratégique, comme pour les autres facettes du parcours de l'élève.

ÉVALUER CE QUI PEUT S'ÉVALUER

S'il apparaît impossible d'évaluer la construction d'une identité francophone comme on le fait pour les matières scolaires, il existe cependant des éléments du processus qui sont mesurables ou observables.

L'élève qui fréquente l'école de langue française en milieu minoritaire devrait acquérir un certain nombre de connaissances liées à la francophonie de son milieu et du reste du monde. Il devrait également saisir des enjeux de la communauté francophone et manifester des signes d'ouverture à la culture qu'on lui présente dans ses divers milieux de vie.

Comme il s'avère plus ardu de définir une évaluation juste de la construction d'une identité francophone, le personnel enseignant doit mettre l'accent sur les éléments suivants :

- · les connaissances qui constitueront un bagage lié à la francophonie;
- la **compréhension des enjeux** qui éveilleront la capacité d'analyse de l'élève et l'aideront à faire des choix judicieux;
- l'observation de **l'attitude générale** pour alimenter un dialogue constructif autour des questions de langue et de culture francophones.



L'ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE

L'enseignement dispensé aux élèves s'inspire des directives des programmes d'études établis par les ministères de l'Éducation de chaque province et territoire. Cependant, une étude sur l'apport de ces programmes d'études dans la construction d'une identité francophone chez les jeunes des écoles de langue française en milieu minoritaire¹ révèle que ceux-ci offrent peu de pistes pour appuyer le personnel enseignant dans l'intégration de valeurs identitaires à son enseignement. Or, s'il y a un manque d'objectifs clairs, il s'ensuit inévitablement une absence de direction précise quant à l'objet de l'évaluation.

Dans la foulée des interventions qui visent à reconnaître la place importante qu'occupe la construction identitaire dans les écoles de langue française, le ministère de l'Éducation de l'Ontario s'est penché sur la question. Un document établissant le cadre d'orientation et d'intervention² précise les fondements et les moyens par lesquels les divers acteurs favoriseront « l'appropriation de la culture francophone à des fins de réussite scolaire et de construction identitaire ». Une section entière de ce document traite des pratiques pédagogiques et des pratiques d'évaluation. Concédant le besoin de revoir les attentes en fonction des caractéristiques propres à la construction identitaire, le Ministère s'engage à faire les ajustements nécessaires et propose au personnel enseignant de s'en inspirer dans leurs pratiques d'évaluation. Il s'agit donc d'une tendance prometteuse qui saura appuyer le personnel enseignant dans sa démarche consistant à mesurer l'atteinte des attentes gouvernementales à l'égard de l'appropriation culturelle. S'inspirant de cette publication, une démarche pancanadienne a aussi été mise en œuvre.



¹ A. Gilbert, S. Letouzé et J.-Y. Thériault, *Apprendre sa communauté*, Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, 2007. ² Une approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française de l'Ontario, ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2009.

L'IMPORTANCE D'UNE DÉMARCHE INTENTIONNÉE

Comme le présente le tableau évolutif de la construction identitaire appliqué à l'intervention³, il faut une intention consciente de la part du personnel enseignant si l'on veut accompagner l'élève dans son cheminement personnel. Peu d'élèves développeront une identité francophone forte, propice à l'engagement, par le hasard des choses.

Cette section explore l'évaluation de certaines facettes de la construction d'une identité francophone dans le cadre d'une démarche personnelle ou d'équipe, ou dans une perspective de concertation d'école autour d'un plan d'action en construction identitaire ou dans le cadre d'initiatives particulières. Les moyens d'évaluation qui seront décrits plus loin peuvent donc être utilisés dans les contextes suivants :

- L'enseignant ou l'enseignante détermine des objectifs de construction d'une identité francophone pour son groupe-classe.
- Le personnel d'un niveau scolaire donné établit des objectifs pour les élèves de toutes les classes de cette année d'enseignement.
- Le personnel de l'école établit ensemble des objectifs de construction d'une identité francophone par année scolaire et pour l'ensemble de l'école.

Les moyens proposés peuvent aussi être utiles dans le cadre d'activités ponctuelles ou pour évaluer une unité d'enseignement, par exemple.

On peut lier les trois éléments mesurables ou observables de la construction d'une identité francophone au tableau évolutif de la construction identitaire appliqué à l'intervention, ce dernier proposant une intentionnalité :

Tableau évolutif de la construction identitaire appliqué à l'intervention

INTENTIONNALIT

Ouvrir au constat	Observation	Perception	Curiosité
Permettre une expérience	Analyse	Participation	Intention
Provoquer l'affirmation	Décision	Engagement	Initiative

Éléments mesurables et observables de la construction identitaire

Connaissances
Compréhension des enjeux
Attitude générale

³ Série Comprendre la construction identitaire, fascicule 3 : L'intention pédagogique, ACELF, 2011, p. 9. www.acelf.ca/c/fichiers/Fascicule3-Intention.pdf

A | Les connaissances

Évaluer les connaissances d'un élève sur des questions de francophonie permet certes de contribuer à développer chez lui un bagage culturel. Il faut cependant, dès le départ, déterminer quelles connaissances sont appropriées au groupe d'âge et au contexte social.

En général, peu importe la matière, il importe de créer des liens avec la francophonie afin que les élèves perçoivent la langue française comme vibrante et progressive. De nos jours, il est assez facile d'effectuer une recherche dans Internet pour découvrir des pistes intéressantes. Les élèves peuvent eux-mêmes faire des travaux avec cet objectif, et la *Banque d'activités pédagogiques*⁴ de l'ACELF regorge d'exemples en ce sens.

Comme pour toute bonne pratique pédagogique, il est important de bien établir les objectifs d'acquisition de connaissances en vue d'encadrer la démarche.

Exemples de connaissances liées à la francophonie :

- Reconnaître des artistes
- Citer des événements historiques
- · Connaître la toponymie régionale liée au français
- · Pouvoir nommer des personnalités locales
- · Connaître l'origine de certains mets

Par exemple, dans le cadre d'un cours d'histoire du Canada, on pourrait déterminer que « les élèves vont pouvoir nommer trois chansons francophones engagées » d'une certaine période.

L'évaluation peut être de nature sommative ou formative, dans la mesure où elle correspond aux objectifs qui avaient été établis. Les questions doivent être suffisamment précises et s'y rapporter :

- Nomme deux chanteurs ou chanteuses dont les chansons rappellent la francophonie de l'Ouest canadien.
- Lequel des mets suivants n'est pas acadien : la râpure, la pizza ou la poutine à trou?
- Nomme trois régions de l'Ontario où se trouvent d'importantes concentrations de francophones.

B | La compréhension des enjeux

Développer un bagage de connaissances est une contribution importante à la construction identitaire. On peut difficilement s'attribuer une identité francophone au Canada sans avoir quelques repères historiques et contemporains.

Comprendre les enjeux sociaux est une étape qui met en relation les connaissances acquises. Le personnel enseignant doit alors s'assurer que les élèves ont suffisamment de connaissances de base pour pouvoir les situer dans leurs contextes particuliers.



⁴ <u>acelf.ca/bap</u>

Exemples d'enjeux à saisir :

- · Comprendre le rôle d'une personnalité publique
- Apprécier la lutte pour l'obtention d'une école
- · Comprendre la provenance de certains droits
- Découvrir le contexte d'une chanson engagée
- · Comparer sa réalité à d'autres contextes francophones

L'évaluation de la compréhension des enjeux fait cependant appel à l'esprit d'analyse de l'élève et à sa pensée critique, plutôt qu'à un simple rappel de faits. C'est dans son habileté à expliquer son point de vue que l'élève démontrera une compréhension des défis liés à la francophonie. Les critères établis pour évaluer une telle démarche doivent être empreints d'ouverture et s'inscrire dans un climat de confiance.

Ainsi, l'outil d'évaluation doit se composer de questions ouvertes où l'élève est libre d'exprimer sa pensée, tout en permettant à l'enseignant ou à l'enseignante de noter une véritable compréhension du sujet proposé.

Exemples de questions ouvertes :

- Explique la provenance du nom de ton école.
- Dans la chanson Jours de plaine de Daniel Lavoie, que signifie l'expression « on entend parler nos grands-pères dans le vent »?
- · Pourquoi les personnes employées au bureau de poste sont-elles bilingues?

C | L'attitude générale

Explorer le domaine des attitudes est en soi une aventure délicate où le respect des perceptions de chaque individu est fondamental. Il ne s'agit pas ici de catégoriser les « bonnes » et les « mauvaises » attitudes, mais bien de mieux comprendre nos élèves pour intervenir efficacement auprès d'eux dans la démarche de construction d'une identité francophone. L'exercice peut ainsi nous permettre d'examiner la qualité et la pertinence de nos interventions pédagogiques.

L'ACELF a déjà exploré une forme d'appréciation par les élèves des activités qu'ils vivent à l'école et qui sont en lien avec la francophonie⁵. Il s'agit d'un exemple où le personnel enseignant est appelé à porter un regard sur la démarche d'apprentissage des élèves afin de constater si l'intervention a été positive ou négative par rapport à la construction de leur identité. Bien entendu, il s'agit d'évaluer l'activité et non la construction identitaire des élèves.

L'ENSEIGNANTE, L'ENSEIGNANT : DES MODÈLES INSPIRANTS!

Selon la recherche, les élèves qui se définissent davantage comme francophones et qui se révèlent les plus engagés sur le plan de l'identité francophone ont vécu des situations pédagogiques à l'école qui leur ont fait éprouver des sentiments d'autonomie et de compétence, en plus de développer chez eux un sentiment d'affiliation à la francophonie⁶. Le personnel enseignant est par ailleurs reconnu par les élèves comme le modèle prédominant pour favoriser chez eux une appropriation d'éléments culturels francophones⁷.

⁵ Fiche C, Appréciation des élèves, *Mieux comprendre, mieux intervenir*, Québec, ACELF, 2010. acelf.ca/ressources/mieux-comprendre-mieux-intervenir.php

⁶ R. Landry, R. Allard et K. Deveau, Self-determination and bilingualism, Theory and Research in Education, 2009, vol. 7 (2), 203-213.

⁷ C. Dallaire et K. Deveau, L'appropriation culturelle des jeunes à l'école secondaire francophone en milieu minoritaire, Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, 2009.

Il existe des moyens de dresser un « portrait de sa classe » à partir de questionnaires précis. Dans tous les cas, il est recommandé de permettre à l'élève de s'exprimer librement, entre autres en préservant son anonymat lorsqu'il répond aux questions.

Ces stratégies ne donnent cependant pas d'informations précises sur un élève en particulier. Pour évaluer l'attitude d'un élève au regard de questions liées à la francophonie, l'observation est un moyen efficace qui permet à l'enseignante ou à l'enseignant d'apprécier des éléments du parcours identitaire de chacun de ses élèves.

Exemples d'attitudes à observer :

- · L'élève semble particulièrement intéressé à la question des droits linguistiques.
- · La langue anglaise domine dans les interactions sociales de l'élève.
- La langue française occupe une place plus importante dans certaines activités qui intéressent l'élève (télévision, lecture, nouvelles, etc.).
- · L'élève ne veut pas écouter de musique en français.
- · L'élève ajoute à son bagage personnel des artistes francophones.

Dans le contexte de la construction d'une identité francophone chez les élèves, l'enseignante ou l'enseignant devient un accompagnateur. Ses observations visent à tenir compte du point de vue de chaque élève afin de guider l'action pédagogique vers des apprentissages qui contribueront à nourrir les éléments positifs de l'identité et à présenter certains aspects de la francophonie sous de nouveaux angles pour offrir un choix aux élèves.

L'observation peut prendre la forme d'un journal de bord de l'enseignante ou de l'enseignant ou d'un portfolio dans lequel sont versés non seulement des notes personnelles, mais aussi des travaux particulièrement significatifs d'élèves.

Exemples d'entrées dans un journal :

Nom de l'élève	Observation	Stratégie
Jean-Philippe F.	Démontre de l'intérêt pour la musique francophone.	Suggérer à l'élève d'évaluer le palmarès de la semaine pour faire des suggestions à la radio étudiante.
Julianne P.	Ne sait pas que le nom de son village est d'origine francophone.	Intégrer l'activité « Un coup d'aile dans l'histoire ⁸ » à la leçon de géographie régionale.

Peu importe la façon de noter ses observations, le moyen choisi doit permettre d'orienter l'enseignement vers l'intégration d'informations et le développement de connaissances signifiantes pour les élèves en général, tout en répondant aux besoins particuliers de certains autres.

^{8 «} Un coup d'aile dans l'histoire » acelf.ca/c/bap/tableau.php?id=418

MOT DE LA FIN

La construction d'une identité francophone est un processus qui ne s'évalue pas de façon formelle comme une matière scolaire. Cependant, la double mission de l'école de langue française nous force à examiner cet aspect sous l'angle de la qualité des progrès accomplis.

De la même façon que le personnel enseignant est soucieux de présenter des valeurs sociétales modernes et ouvertes sur le monde, ceux et celles qui œuvrent en français dans le monde de l'éducation doivent avoir le souci d'exposer les élèves à une francophonie moderne et en constante évolution. Le double mandat de l'école de langue française se traduit par l'importance de s'assurer que les élèves acquièrent un certain nombre de connaissances pratiques, qu'ils sont conscients des enjeux d'une minorité linguistique et qu'ils développent une attitude positive à l'égard de la francophonie. Ces trois éléments de la construction de l'identité ne sont pas garants de l'engagement de l'élève envers la francophonie. Cependant, les informations tirées de la mesure et de l'observation de ceux-ci permettent d'y contribuer de façon significative.

L'évaluation, quelle qu'elle soit, est un « instantané » d'un moment précis de la vie de l'élève. Cela s'applique autant aux matières scolaires qu'à la construction d'une identité francophone. Le personnel enseignant sait pertinemment qu'un apprentissage en mathématiques ou en histoire reste un actif tant et aussi longtemps que l'élève parfait cet apprentissage et qu'il a « besoin » de cette compétence.

Les liens que les élèves établiront avec la francophonie dans leur parcours scolaire sont des acquis précieux. Un des rôles de l'école de langue française d'aujourd'hui est de bien outiller ces jeunes adultes de demain.

DÉCOUVREZ
LA COLLECTION COMPLÈTE DES
FASCICULES COMPRENDRE LA
CONSTRUCTION IDENTITAIRE SUR
ACELF.CA/CCI







Téléphone : 418 681-4661 Courriel : info@acelf.ca